

2021-6463
2022-01-14

BARDAC[®] 22

CONCENTRÉ DE FABRICATION

Pour la formulation de désinfectants, d'agents d'assainissement, de biocide pour les tours de refroidissement et les champs pétrolifères ainsi que de produits pour le traitement du bois

Hiverisé

DANGER



POISON CORROSIF
POUR LES YEUX ET LA PEAU

PRINCIPE ACTIF :

Chlorure de didécyldiméthylammonium50,0%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

No D'HOMOLOGATION 33517 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES
NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

CONTENU NET : L

ARXADA, LLC
412 Mount Kemble Avenue, Suite 200S
Morristown NJ 07960

201-316-9200

MODE D'EMPLOI :

Pour fins de fabrication seulement. Le BARDAC 22 est un PRODUIT TECHNIQUE pour fins de formulation seulement. **Les fabricants sont responsables de l'homologation de leur produits en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.**

PRÉCAUTIONS : EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. MORTEL EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU. Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. CORROSIF pour les yeux et la peau. CAUSE DES BLESSURES IRRÉVERSIBLES AUX YEUX ET DES BRÛLURES GRAVES À LA PEAU.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Un contact prolongé ou répété fréquemment avec la peau peut causer une réaction allergique chez certaines personnes. Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures au cours du mélange, de chargement, application, nettoyage et réparation. En outre, porter des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) au cours de mélange et de chargement. Préposés au mélange/chargement et applicateurs doivent porter soit un respirateur avec une cartouche de organic-vapeur-retrait approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou une cartouche approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Suivre les directives du fabricant en matière de nettoyage et d'entretien de l'équipement de protection individuelle. En l'absence de telles directives pour les vêtements lavables, utiliser du détersif et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément.

PREMIERS SOINS :

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou un ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Les blessures probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac. Il peut être nécessaire d'agir de façon à prévenir le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Ce produit NE DEVRAIT PAS être employé ou mélangé avec un agent réducteur ou oxydant (comme l'hypochlorite de calcium, le perchlorate solide ou l'acide nitrique), car de tels mélanges peuvent être explosifs. Ne pas utiliser conjointement avec du savon ou avec un agent hydratant anionique. Ne pas utiliser ou conserver près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les principes actifs superflus et leurs contenants en conformité avec la réglementation municipale ou provinciale. Pour obtenir d'autres détails et des renseignements au sujet du nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.